La solidarité internationale en Bourgogne-Franche-comté

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD)** :

- le volontariat de solidarité internationale (VSI)
- les programmes d'échange Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (JSI/VVVSI)
- le programme Initiatives Solidarité internationale (ISI)
- le volontariat d'échange et de compétences (VEC)
- les postes Fonjep - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

5 **projets VEC déposés**

45 **volontaires** étaient en mission VSI

38 **jeunes** répartis sur **4 projets** sont partis dans le cadre du JSI ou du VVVSI

293 **jeunes** répartis sur **6 projets** ont été bénéficiaires d'un projet Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI).

3 **postes Fonjep-ECSI**

Le financement apporté dans le cadre de ce dispositif s'élevait au total à

Design éditorial : Arnaud Chauvel - juin 2024

RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

CONTACTS

FÉDÉRATION REMPART
Corinne MOLINA
bourgogne@rempart.com

UR FRANCAS
Virginie GRILLOT
virginie.grillot@francas-bfc.fr

DRAJES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Isabelle GUILLET
isabelle.guillet@ac-dijon.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL (BFCI)
Anna BARRAS
anna.barras@bfc-international.org

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org
contact@fonjep.org

#2

Le Fonjep, fruit d'une cogestion entre État, collectivités et associations, orchestre les postes Fonjep, soutenant des projets associatifs via des salariés qualifiés. En parallèle, il œuvre dans la solidarité internationale, gère le Pôle de conservation des archives, et mène un travail continu de recherche et de réflexion pour enrichir la connaissance et renforcer l'action dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

BAROMÈTRE RÉGIONAL LE FONJEP EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
Bourgogne-Franche-Comté

ÉDITO

Cette édition régionale du baromètre des postes Fonjep offre un aperçu de notre dynamique territoriale. Les données présentées témoignent de notre présence et de notre impact au niveau local. Nous sommes fiers du partenariat étroit entre le Fonjep, représenté par sa déléguée régionale et sa suppléante, et la DRAJES, collaboration essentielle à la réussite de nos actions régionales.
En Bourgogne-Franche-comté, 304 associations bénéficient de 446 postes Fonjep. Ces postes vont au-delà de l'aspect financier et incarnent une reconnaissance des compétences et de la pertinence des projets. L'activité des postes Fonjep encourage des réponses adaptées, favorise les coopérations et renforce la vitalité des réseaux associatifs ainsi que l'engagement bénévole.

Ce baromètre, renforce notre compréhension des besoins locaux et guide nos efforts vers un impact plus significatif. Il démontre notre volonté partagée à soutenir la jeunesse et l'éducation populaire à l'échelle locale et au-delà.

Continuons à œuvrer main dans la main pour soutenir le développement de nos associations et répondre aux besoins spécifiques de nos territoires.

Corinne MOLINA
Déléguée régionale

Virginie GRILLOT
Suppléante

Isabelle GUILLET
Correspondante Fonjep au sein de la DRAJES

Les associations bénéficiaires en Bourgogne-Franche-comté

Chiffres clés en région

Nombre d'associations porteuses d'un poste :
304 associations

Nombre de postes Fonjep :
446 postes

Nombre de salariés rattachés aux postes Fonjep :
472 salariés *

* Des salariés à temps partiel peuvent occuper le même poste ce qui explique que le nombre de salariés puisse être supérieur au nombre de postes Fonjep.

Budget annuel global médian des associations bénéficiaires :
454 080 € **

Montant total des subventions pour les postes Fonjep État et Collectivités en région :
3 140 205 € ***

** Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.
*** Le montant « collectivités » correspond aux subventions ayant donné lieu à une convention tripartite : collectivité, association et Fonjep, convention qui permet au Fonjep d'avancer les fonds pour la collectivité et de la refacturer ensuite.

Fig. 1 **Chiffres clés par départements**

Départements	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant par État (€)	Montant par collectivités (€)
21 - Côte d'Or	55	80	544 464	0
25 - Doubs	58	94	673 117	0
39 - Jura	29	45	321 925	0
58 - Nièvre	51	55	388 192	0
70 - Haute-Saône	21	38	272 232	0
71 - Saône et Loire	48	59.5	416 706	0
89 - Yonne	33	44.5	308 649	0
90 - Territoire de Belfort	20	30	214 920	0
TOTAL GÉNÉRAL	315	446	3 140 205	0

Fig. 2 **Nombre de postes Fonjep par financeur**

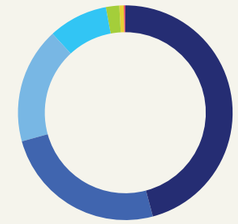

MENJ / DJEPVA / JEP	205
MENJ / DJEPVA / FJ	111
ANCT	78
MSS / DGCS	40
MENJ / DJEPVA / CRIB	9
MEAE / AFD	3
MINISTÈRE DE LA CULTURE	1

Fig. 3 **Type d'association (%)**

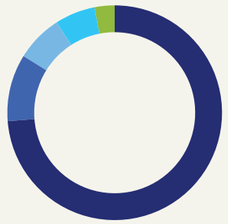

Association locale	73
Tête de réseau départementale	10
Tête de réseau régionale ou interrégionale	7
Association régionale	6
Association nationale	3

MENJ / DJEPVA / JEP
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Jeunesse – Éducation populaire

MENJ / DJEPVA / FJ
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes

MENJ / DJEPVA / GUIDE'ASSO
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Guid'Asso

MENJ / DJEPVA /CRIB
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes / Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

MSS / DGCS
Ministère des Solidarités et de la Santé / Organisation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

MEAE / AFD
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères / Agence Française de Développement

ANCT
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Les ressources humaines en Bourgogne-Franche-comté

Fig. 4 **Répartition du nombre d'associations bénéficiaires en fonction du nombre de salariés (%)**

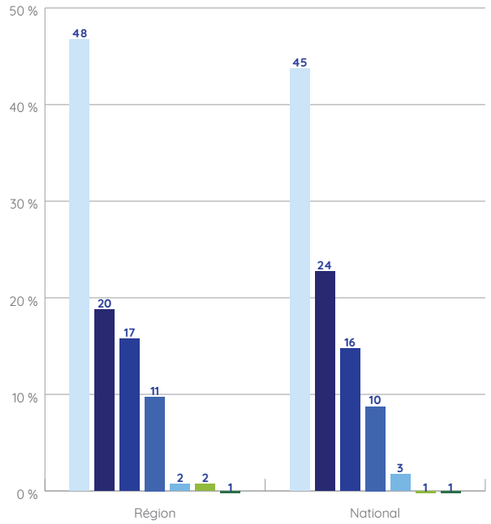

Fig. 5 **Échelle d'intervention**

Salarié	%
INTERNATIONALE	2,40
NATIONALE	3,42
INTERRÉGIONALE	1,37
RÉGIONALE	14,73
DÉPARTEMENTALE	30,48
INTERCOMMUNALE	25,34
COMMUNALE	15,41
QUARTIER	4,45
AUTRE	1,71

Fig. 6 **Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep**

Public	%
TOUT PUBLIC	66,92
JEUNES (16-24 ANS)	13,77
ENFANTS (6-15 ANS)	10,25
PUBLIC SPÉCIFIQUE	2,66
ADULTES (25-65 ANS)	2,14
PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 65 ANS)	1,81
PETITE ENFANCE (0-5 ANS)	1,22
FAMILLES	1,06
PERSONNES HANDICAPÉES	0,18

Fig. 7 **Nombre de salariés**

Salarié	Valeur
Nombre de postes total	30 459 dont Fonjep 446 231 329 dont Fonjep 9 078
Nombre de postes moyen	100 42
Nombre de postes médian	7 7

Régional National

Fig. 8 **Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance**

Bénévoles	
Total	49 593 1 002 360
Moyen	163 180
Médian	20 20

Régional National

Fig. 9 **Nombre de volontaires en service civique**

Volontaires	
Total	21 403 117 866
Moyen	70 21
Médian	2 2

Régional National

Les **292** associations porteuses de postes Fonjep recèlent en leur sein plus de **6 356** salariés, **12 010** bénévoles, et **6 040** services civiques.

Le salarié en poste Fonjep est diplômé d'au moins **un bac plus 2 dans 76 %** des cas.
Il perçoit en moyenne un salaire de **3 157 euros bruts** : la subvention Fonjep pèse à hauteur de **18 %** d'un poste total chargé.

(Si le salarié en poste Fonjep est cadre, la subvention Fonjep passe à 12 %.)

Fig. 10 **Profil type du salarié en poste Fonjep**

Âge moyen (ans)
39 37

Anciennete moyenne sur le poste (ans)
4 3

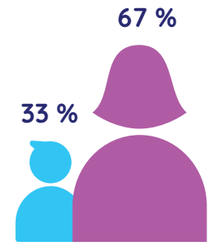

#2